

Formation Premier Secours

Organisé par l'OMS Pont-du-Château

Cette formation, qui n'est ni un diplôme INRS (Institut nationale de recherche et de sécurité) ni reconnu par l'arrêté interministériel des ministères de l'intérieur et de la santé, est destinée à tout membre d'une association sportive à jour de ses cotisations à l'OMS.

Elle a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ainsi, vous serez capable d'exécuter une action d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

En particulier, vous serez capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour vous-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - victime d'un saignement abondant ;
 - inconsciente qui respire ;
 - en arrêt cardiaque ;
 - victime d'un malaise ;
 - victime d'un traumatisme.
-

La durée de cette formation est de 8 heures de face à face pédagogique et est ouverte à un groupe de 10 personnes.

Elle se déroulera en 2 demi-journées, les samedi 24 et 31 octobre de 13h à 17h.

Le lieu vous sera communiqué ultérieurement ainsi qu'une convocation.

Un chèque de caution de 50 euros vous sera demandé à l'inscription, et vous sera rendu à l'issue de la formation. Si vous annulez votre participation et que personne ne vous remplace, ce chèque sera encaissé.